

Justificatif généré le 13/06/2024

Support de parution :



Date de parution : 13/06/2024
Département : (93) Seine-Saint-Denis (93)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/19301568573902-2022J00596_2024-05-28
N° d'annonce : 19301568573902-2022J00596_2024-05-28

RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY
EXTRAIT DE JUGEMENT - JUGEMENT D'INTERDICTION DE GÉRER
JUGEMENT EN DATE DU 28 MAI 2024

GROUPE PARISIEN

Siège social : 72 Rue Paul Vaillant Couturier, 93130 Noisy-Le-Sec
838074540 R.C.S. Paris

Activité : travaux d'isolation

Greffe du tribunal de Bobigny. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de M. Abdulkadir DAGABAKAN pour une durée de 5 ans.